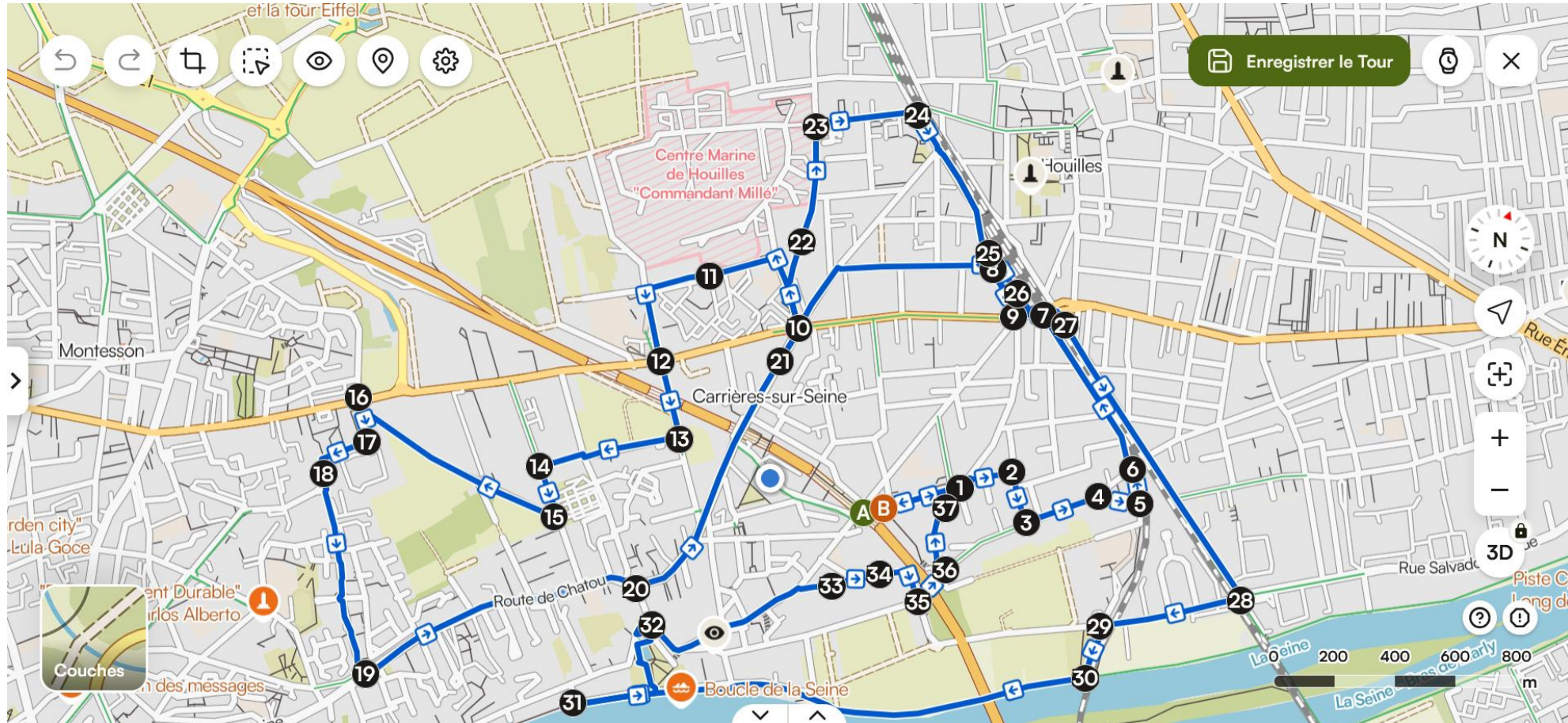




**Identification des améliorations
pour assurer la sécurité des vélo-cyclistes
et la fluidité de l'usage des vélos
sur les routes de la ville de Carrières- sur- Seine**

Parcours cycliste du 11 avril à Carrières –sur- Seine
en présence des élus de la ville et services techniques

Carte du parcours du 11 avril 17km



Liste des améliorations (voir points portés sur la carte)

- **Point 1 : Intersection rue Maréchal Foch / rue des Fermettes** : revoir le marquage au sol du cheminement des vélos venant de la rue des Fermettes et rejoignant la piste cyclable de la rue Maréchal Foch .
- **Point 2 : Intersection rue Louis Arrago /Louis Hoche**: interdire le stationnement sur une plus longue distance dans les 2 sens à l'angle de la rue Louis Arago et Louis Hoche pour dégager la visibilité des conducteurs et faciliter le passage des cyclistes (collégiens) venant en face .
- **Point 5 : Intersection Allée du Collège et rue Paul Doumer** :Revoir le feu Allée du Collège qui ne fonctionne plus
- **Point 7 : Intersection, Rue Pierre Curie et Bd Jean Jaurès (Houilles)** Revoir marquage au sol afin de diriger les cycles derrière le feu- cycliste pour tourner à droite (et non le feu des voitures) , et reculer le stationnement des voitures au feu de sorte à sécuriser les vélos arrivant à contre sens.
- **Point 9 : en attendant la finalisation de la jonction du RER vélo entre Houilles et Carrières** :revoir le marquage au sol du cheminement des vélos se dirigeant vers la gare de la Rue Pierre Curie à la Rue Robespierre et en sens inverse de la rue Jean Jacques Rousseau vers Rue Pierre Curie ,
- **Point 10 : Intersection rue de Belfort et Rue de Buzenval**: sécuriser la « fourche » très anxiogène pour le passage des vélos en revoyant le marquage au sol ; Ce passage est notamment très fréquenté par les scolaires et lycéens
- **Point 12 : Intersection Rue des Alouettes (Lycée) et D311** pour rejoindre les Vignes Blanches : revoir le marquage des vélos venant du lycée et leur cheminement sur la D311 pour traverser car actuellement passage étroit, dangereux surtout lors de la sortie des lycéens.

- **Point 13 : Rue des Vignes Blanches** : revoir le marquage au sol de la piste cyclable , combler les ornières.
- **Point 14 : rue du Chemin Vert** : rendre carrossable la partie chemin de terre très défoncée , car elle est fréquemment empruntée par les cyclistes venant de la rue des Cailles (pour contourner la traversée dangereuse du Vieux Carrières par la rue du Général Leclerc)
- **Point 15: route de Montesson** : comblement des ornières et réfection de marquage des 2 pistes cyclables prévu par la Ville.
- **Point 16: rond Point SITRU/Route de St Germain D311** : tracer un cheminement sur le rond point afin de sécuriser la traversée des vélos se rendant à Montesson
- **Point 19 à 20 : route de Chatou** . La partie piste cyclable empruntant les trottoirs de Chatou s'interrompt devant les trottoirs de Carrières : prolonger aussi loin que possible la partie cyclable sur le large trottoir en assurant un débouché sécurisé sur la route.
- **Point 21 : Intersection entre la Rue Général Leclerc et la piste cyclable de l'avenue du Maréchal Juin:** déplacer le poteau gênant le virage du vélo vers la piste cyclable ,et indiquer au sol en vert sur la rue Général Leclerc, le début de la piste cyclable .
- **Point 22: Rue de Buzenval piste à contre sens** très utilisée par les usagers/ scolaires de Carrières allant notamment à la piscine de Houilles : revoir avec la commune de Houilles comment améliorer cette piste trop étroite et dangereuse (moins de stationnement , réduction des trottoirs , meilleure visibilité de la piste par un marquage plus distinct ..?).

- **Point 25 : La piste cyclable longeant la voie ferrée** et venant de Sartrouville vers la gare de Houilles se termine en un goulet d'étranglement qui oblige les vélos à traverser à contre sens pour rejoindre en face un trottoir piétonnier très étroit : voir avec la commune de Houilles pour un marquage au sol sécurisant ce passage et indiquant la traversée vélos aux voitures arrivant en face.(panneaux lumineux la nuit, marquage du cheminement).
- **Point 30: voie sur berge** : nombreuses racines d'arbres traversant la voie mais qui devraient être bientôt retirées par les services techniques de la ville
- **descente de la voie sur berge vers la rue de Seine** : modifier l'emplacement du panneau obstruant la voie pour les vélos
- **Point 31: le passage de la voie cyclable sur berge vers la rue Victor Hugo** : obstruée par les voitures du parking et la borne de dépannage vélos :prévoir un décalage de l'emplacement en épi du parking voiture avec une borne délimitant le parking
- **Point 32 à 33: virage de la rue Victor Hugo en contrebas de l'école** : le manque de visibilité accidentogène dans ce virage peut être atténué par la pose d' un panneau lumineux au niveau du virage rappelant la présence de vélos arrivant en contre- sens et un marquage au sol spécifique avant ce virage.
- **Point 36 : virage au bas de la rue des fermettes (n 9)** : nombreuses ornières à combler sur cette montée assez raide ,et revoir le marquage au sol de la voie cyclable dans le virage car elle se termine sur un parking de voiture , interdire le parking voiture à cet endroit ?

- **Point 1 : Intersection rue Maréchal Foch / rue des Fermettes** : revoir le marquage au sol du cheminement des vélos venant de la rue des Fermettes et rejoignant la piste cyclable de la rue Maréchal Foch



- **Point 2 : Intersection rue Louis Arago /Louis Hoche:** interdire le stationnement sur une plus longue distance dans les 2 sens à l'angle de la rue Louis Arago et Louis Hoche pour la visibilité des conducteurs et faciliter le passage des cyclistes (collégiens) venant en face .



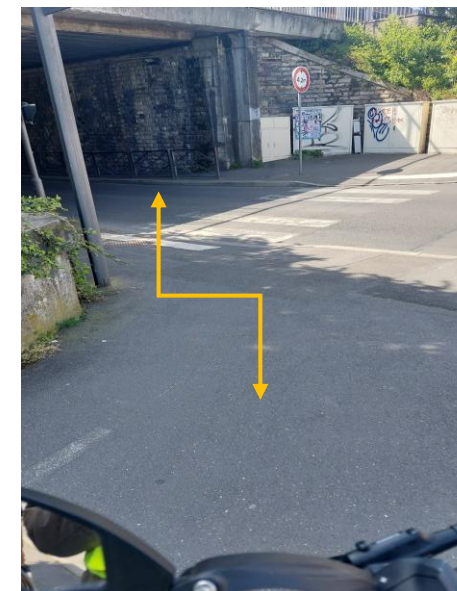
- **Point 5 : Intersection Allée du Collège et rue Paul Doumer** :Revoir le feu Allée du Collège qui ne fonctionne plus



- **Point 7 : Intersection, Rue Pierre Curie et Bd Jean Jaurès (Houilles)** Revoir marquage au sol afin de diriger les cycles derrière le feu- cycliste pour tourner à droite (et non le feu des voitures) , et reculer le stationnement des voitures par rapport au feu- voiture de sorte à sécuriser les vélos arrivant à contre sens.



- **Point 9 : en attendant la finalisation de la jonction du RER vélo entre Houilles et Carrières** :revoir le marquage au sol du cheminement des vélos se dirigeant vers la gare de la Rue Pierre Curie à la Rue Robespierre et en sens inverse de la rue Jean Jacques Rousseau vers Rue Pierre Curie ,



- **Point 10 : Intersection rue de Belfort et rue de Buzenval:**
sécuriser la « fourche » très anxiogène pour le passage des vélos en revoyant le marquage au sol ; Ce passage est très fréquenté notamment par les scolaires et lycéens
- **Point 12 : Intersection Rue des Alouettes (Lycée) et D311** pour rejoindre les Vignes Blanches : revoir le marquage des vélos venant du lycée et leur cheminement sur la D311 pour traverser car actuellement **passage étroit, dangereux** surtout lors de la sortie des lycéens.



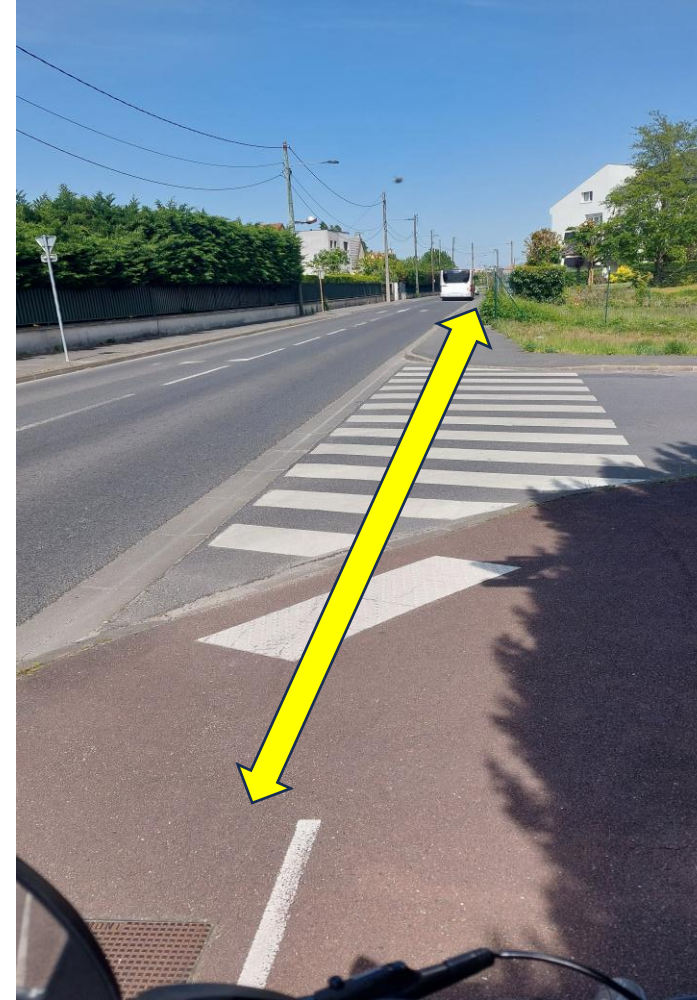
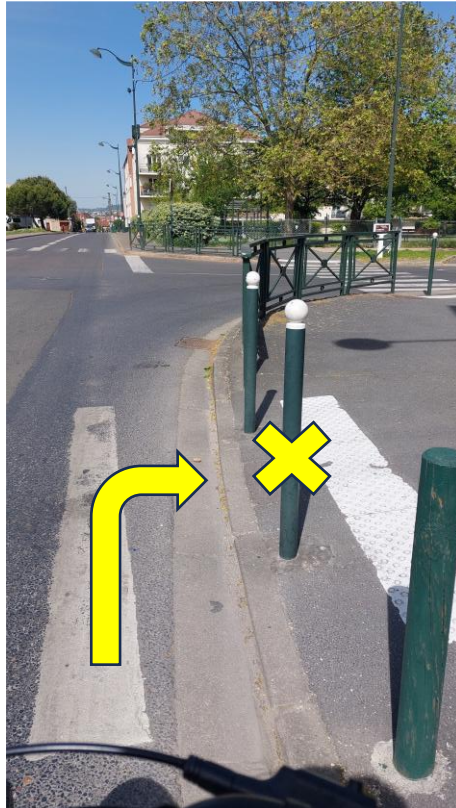
- **Point 13 : Rue des Vignes Blanches** : revoir le marquage au sol de la piste cyclable , combler les ornières.
- **Point 14 : rue du Chemin Vert** : rendre carrossable la partie chemin de terre très défoncée , car elle est fréquemment empruntée par les cyclistes venant de la rue des Cailles (pour contourner la traversée dangereuse du Vieux Carrières par la rue du Général Leclerc)



- **Point 15: route de Montesson** : comblement des ornières et réfection de marquage des 2 pistes cyclables prévu par la Ville.
- **Point 16: rond Point SITRU/Route de St Germain D311** : tracer un cheminement sur le rond point afin de sécuriser la traversée des vélos se rendant à Montesson



- **Point 19 à 20 : route de Chatou** . La partie piste cyclable empruntant les trottoirs de Chatou s'interrompt devant les trottoirs de Carrières : prolonger aussi loin que possible la partie cyclable sur le large trottoir en assurant un débouché sécurisé sur la route.
- **Point 21 : Intersection entre la rue Général Leclerc et la piste cyclable de l'avenue du Maréchal Juin**: déplacer le poteau gênant le virage du vélo vers la piste cyclable ,et indiquer au sol en vert sur la rue Général Leclerc, le début de la piste cyclable .



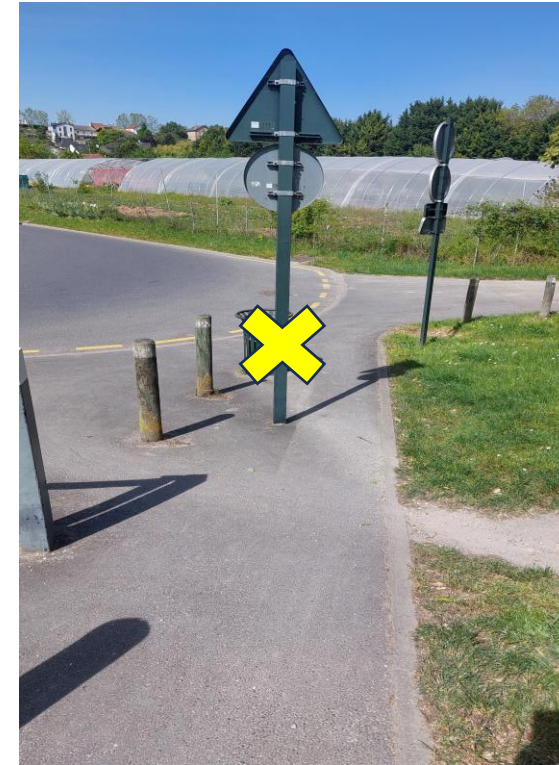
- **Point 22: Rue de Buzenval** piste à contre sens très utilisée par les usagers/ scolaires de Carrières allant notamment à la piscine de Houilles : revoir avec la commune de Houilles comment améliorer cette piste **trop étroite et dangereuse** (moins de stationnement , réduction des trottoirs , meilleure visibilité de la piste par un marquage plus distinctif de jour et de nuit .?).



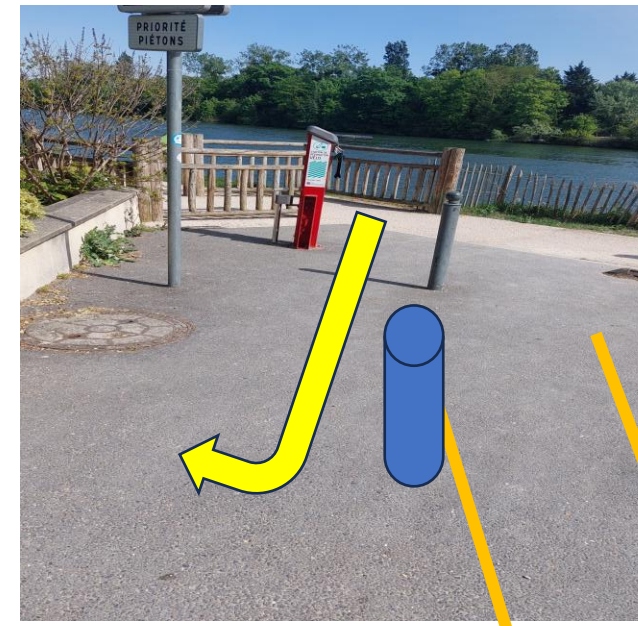
- **Point 25 : La piste cyclable longeant la voie ferrée** et venant de Sartrouville vers la gare de Houilles se termine en un goulet d'étranglement qui oblige les vélos à traverser à contre- sens pour rejoindre en face un trottoir piétonnier très étroit : voir avec la commune de Houilles pour un marquage au sol sécurisant davantage ce passage et avertissant la traversée vélos aux voitures arrivant en face.(panneaux lumineux la nuit, marquage du cheminement).



- **Point 30: voie sur berge** : nombreuses racines d'arbres traversant la voie mais qui devraient être bientôt retirées par les services techniques de la ville
- **descente de la voie sur berge vers la rue de Seine** : modifier l'emplacement du panneau obstruant la voie pour les vélos



- **Point 31: le passage de la voie cyclable sur berge vers la rue Victor Hugo** : obstruée par les voitures du parking et la borne de dépannage vélos :prévoir un décalage de l'emplacement en épi du parking voiture avec une borne délimitant le parking



- **Point 32 à 33: virage de la rue Victor Hugo en contrebas de l'école** : le manque de visibilité accidentogène dans ce virage peut être atténué par la pose d'un panneau lumineux au niveau du virage rappelant la présence de vélos arrivant en contre- sens et un marquage au sol spécifique avant ce virage.



- **Point 36 : virage au bas de la rue des fermettes (n 9) :**
- nombreuses ornières à combler sur cette montée assez raide,
- revoir le marquage au sol de la voie cyclable dans le virage car elle se termine sur un parking de voiture , et interdire le parking voiture à cet endroit ?

